



# PÔLE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

De 2008 à 2016, une équipe rattachée au service de prévention spécialisée Marseille centre a mené auprès de ce public une action expérimentale d'accueil, accompagnement et évaluation. Pour faire face à l'augmentation du nombre d'arrivées et mener des évaluations conformes au cadre juridique fixé par les textes réglementaires entre 2013 et 2016, le Groupe, sous l'impulsion du conseil départemental (Direction enfance famille), fait évoluer le projet et crée en novembre 2016 un service à part entière. Dédié au premier accueil et mise à l'abri pour évaluation (11 places), il a connu un développement continu jusqu'à devenir fin 2018 un Pôle composé d'un service premier accueil et mise à l'abri pour évaluation et d'un service hébergement prenant en charge des MNA confiés à l'aide sociale à l'enfance (après OPP).

## PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION ET PUBLICS

- L'ensemble du département des Bouches-du-Rhône
- Les personnes se déclarant et/ou ayant été reconnues Mineures non accompagnées

## MISSIONS

### Service premier accueil, mise à l'abri pour évaluation

- Assurer l'accueil des personnes se déclarant mineures et non accompagnées dans le département
- Repérer et traiter des grandes vulnérabilités
- Organiser la mise à l'abri et l'évaluation éducative et sociale (accueil provisoire d'urgence)
- Accompagner aux soins et aux besoins fondamentaux
- Accompagner dans toutes les démarches nécessaires au suivi éducatif
- Favoriser l'apprentissage du français
- Préparer les orientations en lien avec la Direction enfance famille

### Service hébergement (ASE)

- Proposer un hébergement en structures diversifiées (hôtels et/ou appartements collectifs)
- Mettre en œuvre le projet d'accompagnement éducatif global
  - Répondre aux besoins matériels
  - Accompagner à la scolarité, la formation et l'emploi
  - Soutenir les démarches administratives (état civil et de séjour)
  - Responsabiliser et faire acquérir de l'autonomie
  - Garantir la continuité du parcours de soins
- Rédiger et transmettre des notes éducatives en vue d'audiences (juge des enfants).

## MOYENS ET ORGANISATION

Les deux services sont placés sous la responsabilité d'un directeur général adjoint dédié

### Service Premier accueil, mise à l'abri pour évaluation

- L'équipe est composée d'1 chef de service éducatif, 4 juristes, 11 éducateurs spécialisés, 1 infirmière, 1 moniteur atelier, 1 animateur, 3 veilleurs de nuit et 1 maitresse de maison.
- 60 places actuellement en mise à l'abri

## Service hébergement Marseille et hors Marseille (ASE)

- A Marseille, l'équipe est composée de 2 chefs de service éducatif, 6 éducateurs spécialisés, 2 infirmiers, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 moniteur éducateur, 1 animateur, 3 éducateurs sportifs, 1 éducatrice scolaire, 3 veilleurs de nuit et 1 maîtresse de maison.
- Hors Marseille, l'équipe est composée d'1 chef de service éducatif, 5 éducateurs spécialisés, 1 infirmière, 1 conseillère en insertion professionnelle.
- Vers 210 places en hébergements diversifiés

Indicateurs d'activités du Pôle, toutes missions confondues, en 2018

Plus de 100 000 repas distribués

80 % des 240 jeunes hébergés ont passé un test de niveau CASNAV - 80 % sont scolarisés

Accès aux droits en matière de santé (via AME ou CMU) systématique dès l'accueil provisoire d'urgence et continuité du parcours assuré par la suite en hébergement

Plus de 15 000 nuitées



## MODALITÉS / PRATIQUES DE TERRAIN MISES EN ŒUVRE

- Ouverture du premier accueil 3 à 4 jours par semaine
- Présence éducative continue auprès des jeunes hébergés
- Diagnostic permanent et partagé de la problématique des Mineurs non accompagnés dans les Bouches-du-Rhône
- Participation et animation de plateformes partenariales ; veilles éducative, juridique et sanitaire
- Inscription dans les territoires aux côtés des services et associations du Groupe (prévention spécialisée, prévention sport collège, insertion par le logement, médiation sociale, chantiers d'insertion).
- Bienveillance, écoute dans le respect des personnes et la confidentialité des échanges



## FINANCEMENTS

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (tarification Aide sociale à l'enfance)



**Groupe addap13**  
Coopération et territoire

**Groupe addap13**

Siège social : Le Nautile  
15, Chemin des Jonquilles  
13013 Marseille

04 91 71 80 00

groupeaddap13@groupeaddap13.org  
www.addap13.org